

Emploi, chômage, population active : rebond de l'emploi salarié en 2015

Au cours de l'année 2015, dans un contexte de rebond de la croissance économique et de gains de productivité toujours limités, le nombre de personnes en emploi s'est accru de 188 000 en France métropolitaine. L'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles a augmenté de 109 000 après avoir baissé au cours des trois années précédentes. Malgré la hausse du nombre d'intérimaires, il a continué à se replier dans l'industrie (-10 000) et la construction (-23 000), mais à un rythme nettement moindre qu'en 2014. Il a cru fortement dans les services principalement marchands. Le nombre d'emplois aidés a augmenté de 57 000, contribuant à la hausse de l'emploi total.

Entre les 4^{es} trimestres 2014 et 2015, le taux de chômage au sens du BIT a diminué de 0,2 point en métropole après une hausse de 0,3 point l'année précédente. Cette baisse a concerné toutes les tranches d'âge et a été plus forte pour les femmes que pour les hommes. Le taux de chômage s'établit en fin d'année à 9,9 % en métropole et atteint 10,2 % en France (hors Mayotte). 2,8 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT en métropole fin 2015. Par ailleurs, 1,4 million de personnes sont dans le halo autour du chômage : sans emploi, elles souhaitent travailler, mais n'ont pas fait de démarche de recherche ou ne sont pas disponibles. Du 4^e trimestre 2014 au 4^e trimestre 2015, le nombre de chômeurs au sens du BIT a baissé de 63 000, tandis que le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'est accru de 103 000.

En 2015, la population active a progressé de 111 000 personnes, soit sensiblement moins qu'au cours des années 2011-2014. Les évolutions démographiques qui contribuent à réduire le nombre d'actifs depuis début 2008 ont en effet été plus que compensées par une hausse des taux d'activité des jeunes et des seniors. La contribution à la hausse de la population active des comportements d'activité des 50-64 ans a été cependant relativement faible en 2015, en raison notamment de la hausse du nombre de personnes en retraite anticipée pour carrière longue.

**188 000 CRÉATIONS NETTES D'EMPLOI EN 2015,
DONT 109 000 EMPLOIS SALARIÉS
DES SECTEURS MARCHANDS NON AGRICOLES**

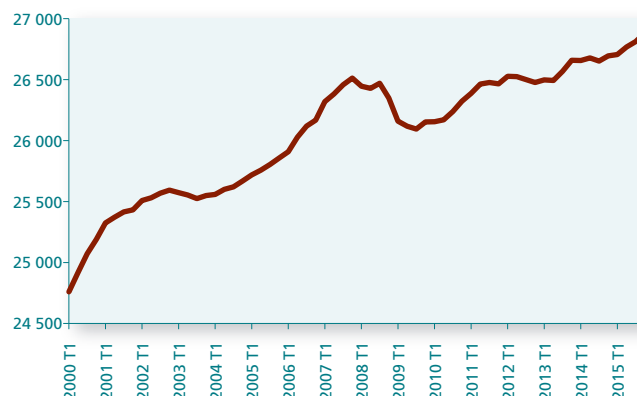
En 2015, les créations nettes d'emploi en France métropolitaine (encadré 1) ont accéléré par rapport à l'année précédente (+188 000, après +36 000 en 2014) (tableau 1). Depuis mi-2013, le niveau d'emploi dépasse celui observé avant la crise économique de 2008 (graphique 1). Fin 2015, il dépasse de près de 370 000 le pic atteint fin 2007 [1].

L'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles rebondit

Cette forte hausse de l'emploi total en 2015 s'explique principalement par l'accélération de l'emploi salarié dans le tertiaire marchand y compris l'intérim (+174 000, après

Graphique 1
Évolution de l'emploi total de 2000 à 2015

Données CVS en fin de trimestre, en milliers



Concept : nombre de personnes ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine précédant la fin du trimestre.

Champ : personnes en emploi en France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi ; en 2015, prévision d'emploi pour les salariés agricoles, les non-salariés et le secteur public.

+27 000 en 2014), grâce à laquelle l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles se redresse (+109 000, après -60 000 en 2014). Par ailleurs, l'emploi salarié serait resté bien orienté dans le tertiaire non marchand (+47 000 après +52 000) et l'emploi non salarié aurait continué de croître sur un rythme proche de celui de l'année précédente (+25 000 après +37 000 en 2014).

L'intérim repart à la hausse après deux années de quasi-stabilité

On compte 586 000 intérimaires fin 2015, soit 51 000 de plus que fin 2014 (1) [2]. Cette progression sensible fait suite à une période de quasi-stabilité du 1^{er} trimestre 2013 à fin 2014 (+14 000 en près de 2 ans) (graphique 2). Le nombre d'intérimaires a progressé en 2015 dans l'industrie, la construction et les services, avec dans ces 3 secteurs une évolution plus favorable qu'en 2014. On dénombre 23 000 intérimaires supplémentaires dans l'industrie (262 000 personnes fin 2015) et 19 000 dans les services (213 000 personnes fin 2015). Dans la construction, l'emploi intérimaire est reparti à la hausse : +9 000 en 2015 après -13 000 en 2014 (109 000 personnes fin 2015).

Le rythme de progression de l'emploi intérimaire en 2015 est plus rapide qu'avant la crise (+31 000 par an de 2003 à 2006), même s'il reste nettement inférieur à celui observé lors du rebond de 2009-2010 (+81 000 par an). Au total, on compte fin 2015, 88 000 intérimaires de moins qu'avant la crise, mais 151 000 de plus que le point bas du 1^{er} trimestre 2009.

Le volume d'intérim en équivalent-emplois à temps plein (EQTP), mesuré sur l'ensemble du trimestre (2), a augmenté en 2015 à un rythme proche (+48 000) de celui du nombre d'intérimaires. Au cours du 4^e trimestre 2015, le volume de travail réalisé par les intérimaires a représenté l'équivalent de 557 000 EQTP.

L'emploi tertiaire marchand accélère

Le secteur marchand non agricole hors intérim a créé en net 59 000 emplois salariés en 2015 (+45 000 au 2nd semestre, après +14 000 au 1^{er} semestre (3)) (tableau 1) [3]. Dans l'industrie et la construction, les destructions nettes d'emploi hors intérim ont été un peu moins importantes qu'en 2014 ; elles se sont réparties sur l'ensemble de l'année (respectivement -33 000 et -32 000). Dans le tertiaire marchand, l'emploi salarié hors intérim accélère nettement (+123 000, après +28 000 en 2014) et a été légèrement plus dynamique au 2nd semestre qu'au 1^{er} (+71 000, après +52 000).

La prise en compte des intérimaires dans le secteur où ils sont affectés (plutôt que dans celui de l'intérim) atténue la baisse de l'emploi salarié dans l'industrie : -10 000 emplois en 2015 après

Tableau 1
Évolution de l'emploi total

Données CVS en fin d'année et fin de trimestre, en milliers

	Niveau		Glissement annuel		Glissement trimestriel			
	Fin 2014	2013	2014	2015	2015			
					T1	T2	T3	T4
Emploi total	26 694	182	36	188	12	61	44	71
Salariés agricoles	241	6	7	7	2	2	2	2
Emploi salarié du secteur marchand non agricole	15 871	-23	-60	109	-10	38	35	47
Dont : Industrie.....	3 158	-38	-40	-33	-9	-8	-9	-7
Construction.....	1 349	-26	-47	-32	-12	-9	-8	-3
Tertiaire marchand.....	11 364	40	27	174	10	55	52	57
dont : intérim.....	536	32	-1	51	-6	20	18	19
Emploi salarié tertiaire non marchand	7 763	94	52	47	14	16	1	16
Emploi non salarié	2 819	106	37	25	6	6	6	6

Concept : nombre de personnes ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine précédant la fin du trimestre.

Remarque : les estimations 2014 et 2015 seront révisées en septembre 2016 ; pour des raisons d'arrondissement, la somme des termes peut légèrement différer du total affiché.

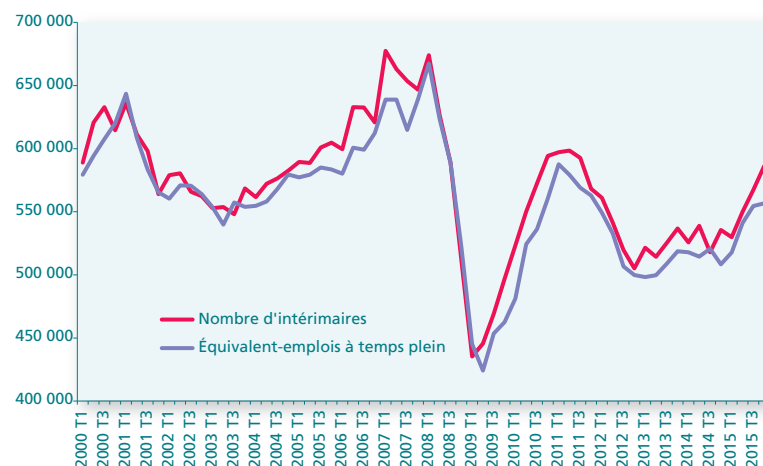
Lecture : 26 694 000 personnes occupaient un emploi fin 2014 ; on en compte 188 000 de plus fin 2015 ; au cours du 4^e trimestre 2015, il y a eu 71 000 créations nettes d'emploi.

Champ : personnes en emploi en France métropolitaine (emploi au lieu de travail).

Source : Insee, estimations d'emploi pour 2013 et 2014 ; en 2015, prévision d'emploi pour les salariés agricoles, les non-salariés et le secteur public.

Graphique 2
Intérimaires en fin de trimestre et volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein

Données CVS en fin de trimestre pour le nombre d'intérimaires et sur le trimestre pour le volume en EQTP



Concept : le volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre est le rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées du trimestre considéré.

Lecture : à la fin du 4^e trimestre 2015 on compte 586 000 intérimaires ; sur le trimestre le volume de travail réalisé par les intérimaires a représenté l'équivalent de 557 000 emplois en équivalent-emplois à plein temps.

Champ : personnes en emploi en France métropolitaine.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

-34 000 en 2014, soit un rythme de destructions d'emplois moindre que durant les années 2000. Il en est de même dans la construction, avec -23 000 emplois en 2015 après -60 000 en 2014. Depuis 2008, ce secteur n'a cependant plus renoué avec les créations d'emploi (-198 000 emplois en 8 ans), alors qu'il était très dynamique de 2000 à 2007 (+303 000 emplois en 8 ans). La progression du nombre d'intérimaires travaillant dans le tertiaire marchand a contribué à l'accélération de l'emploi salarié dans ce secteur en 2015 (+142 000 emplois, contre +34 000 en 2014).

(1) Au cours du 1^{er} trimestre 2016, le nombre d'intérimaires a ralenti (+700).

(2) Le volume d'intérim en EQTP est estimé sur l'ensemble du trimestre, soit en léger décalage par rapport au nombre d'intérimaires qui l'est sur les cinq derniers jours ouvrés pertinents du trimestre [2].

(3) Au 1^{er} trimestre 2016, les créations nettes d'emploi dans le secteur marchand non agricole hors intérim (+38 000) ont été plus importantes qu'au cours de chacun des 4 trimestres de l'année 2015.

Les gains de productivité restent faibles depuis 2011

La valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles ayant davantage augmenté que l'emploi sur l'ensemble de l'année 2015 (respectivement +1,5 % et +0,5 %), la productivité apparente par tête s'est accrue (graphique 3). Cette hausse a toutefois été de faible ampleur, comme les gains de productivité enregistrés depuis 2011 (+0,9 % en 2015 et +1,0 % par an de fin 2010 à fin 2015). En 2008, la baisse de l'emploi avait été moindre que ce que l'on pouvait attendre compte tenu du lien entre activité et emploi observé lors des crises précédentes (2001-2002 et 1992-1993) [4]. Au total, de début 2008 à fin 2015, les gains de productivité par tête dans les secteurs marchands non agricoles n'ont été que de 5,4 %, contre 12,4 % entre début 1992 et fin 1999, et 9,1 % entre début 2001 et fin 2007.

Le nombre d'emplois aidés augmente, conduisant à la création nette d'environ 15 000 emplois

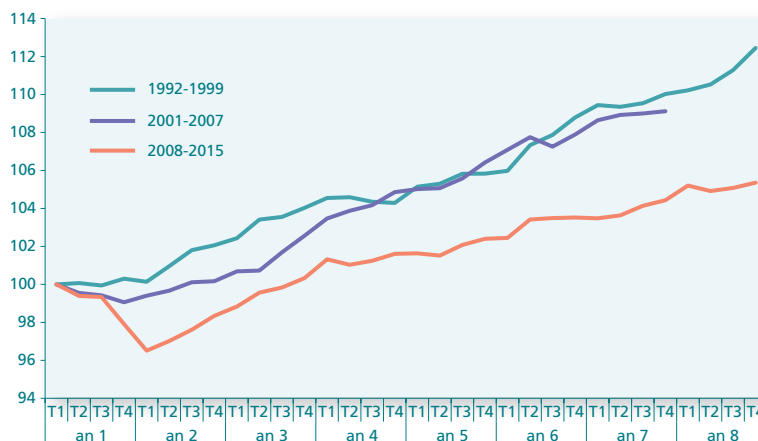
Fin 2015, environ 1,5 million de personnes occupaient un emploi aidé en France métropolitaine (tableau 2), c'est-à-dire un emploi bénéficiant d'une aide publique, hors allègements généraux et dispositifs sectoriels [5]. Ce volume est le plus élevé depuis 1990 (graphique 4). Il est en progression de 3,9 % par rapport à 2014 (+57 000), porté par la forte augmentation du nombre de contrats aidés, en particulier dans le secteur marchand. Après deux années de baisse, le nombre de contrats en alternance a augmenté en 2015 de 1,3 % sous l'effet de fortes embauches à la rentrée 2015. Dans les autres formes d'emplois aidés, le nombre de bénéficiaires diminue légèrement, en raison de l'extinction progressive des dispositifs d'exonération ciblés sur les territoires en difficultés et de la baisse du nombre de chômeurs créateurs d'entreprise bénéficiant d'une aide.

Les contrats aidés – contrat unique d'insertion (CUI), emploi d'avenir ou emploi dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) – sont directement pilotés par les pouvoirs publics, qui définissent chaque année les crédits alloués, les publics ciblés ainsi que les objectifs d'embauches. En 2015, 637 000 embauches, en contrat initial ou en reconduction, ont été réalisées, soit 10,9 % de plus qu'en 2014. Cette hausse est la traduction de nouvelles mesures en faveur de l'emploi intervenues au printemps, notamment l'octroi d'une enveloppe supplémentaire de 100 000 contrats aidés par rapport à la loi de finances initiale, et la création d'un contrat spécifique à destination des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion, le CIE-starter. Destiné aux employeurs du secteur marchand, ce contrat permet de bénéficier d'un taux majoré de prise en charge (45 % du SMIC brut contre 35 % pour les CUI-CIE classiques). Plus de 15 000 jeunes de moins de 30 ans ont ainsi été embauchés en CIE starter en 2015, expliquant une partie de la forte hausse des embauches en CUI dans le secteur marchand.

Graphique 3

Évolution de la productivité apparente par tête dans les secteurs marchands non agricoles à la suite des crises de 1992-1993, 2001-2002 et 2008-2009

Indices trimestriels, base 100 aux 1^{ers} trimestres 1992, 2001 et 2008, données CVS



Concept : productivité par tête = valeur ajoutée / personnes en emploi.

Lecture : la productivité par tête a baissé de 3,5 % entre les 1^{ers} trimestres 2008 et 2009.

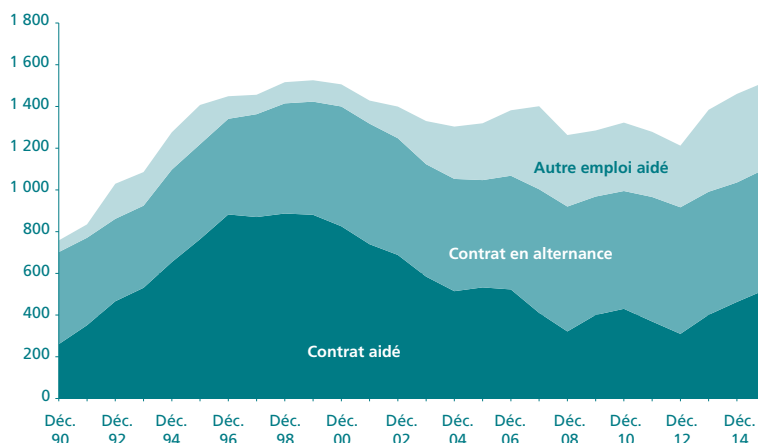
Champ : secteurs marchands non agricoles, emploi au lieu de travail.

Sources : Insee, comptes nationaux trimestriels et estimations d'emploi.

Graphique 4

Évolution des effectifs en emploi aidé depuis 1990*

Données CVS en fin d'année, en milliers



* Sont comptabilisés dans les effectifs :

- Contrat aidé : TUC, CES, CEC, CEV, Emploi jeune, CAE, CAV, CUI-CAE, Emploi d'avenir, CRE, CIE, conventions de coopération, aide dégressive à l'employeur, nouveau CIE, CI-RMA, CUI-CIE, contrat dans les structures de l'IAE ;

- Contrat en alternance : Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Contrat de qualification, Contrat de réinsertion en alternance, Contrat d'adaptation, Contrat d'orientation, PACTE ;

- Autres emplois aidés : exonérations zonées (exonération embauche d'un second ou troisième salarié ZRR, OIG en ZRR, ZRU, ZFU, ZRD, BER), dispositifs d'aide à l'embauche des jeunes (exonération jeune sans qualification, exonération sur les embauches de jeunes en CDI, aide au premier emploi des jeunes, contrat jeune en entreprise, contrat de génération), accompagnement des restructurations (aide au passage à mi-temps, aide au passage à temps partiel, allocation temporaire dégressive), aides aux chômeurs créateurs d'entreprise (fonds départemental d'initiative jeune, ACRE)

Champ : personnes en emploi en France métropolitaine.

Sources : ASP, ACOSS, Dares ; traitement Dares.

Dans le secteur non marchand, le nombre d'embauches en CUI-CAE a diminué de 10,3 % en 2015. Cependant, cette baisse s'explique entièrement par les effets de la réforme du financement du secteur de l'IAE qui a conduit à un transfert de CUI-CAE vers l'insertion par l'activité économique au 2nd semestre 2014 (4). Hors contrats dans les ACI, les embauches en CUI-CAE ont progressé de 7 % en 2015, particulièrement en fin d'année grâce à l'enveloppe supplémentaire octroyée. Le dispositif des emplois d'avenir, mis en place en novembre 2012, achève en revanche sa montée

(4) Depuis le 1^{er} juillet 2014, les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ne peuvent plus recruter des salariés en contrat unique d'insertion, mais seulement en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), contrat spécifique au secteur de l'IAE. 43 000 CDDI ont été signés par les ACI en 2014 et 102 000 en 2015, expliquant la hausse du nombre de contrats signés dans l'IAE et, dans la même proportion, la baisse du nombre d'embauches en CUI-CAE.

Tableau 2

Évolution des embauches et du nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé

Données CVS en fin de trimestre pour le nombre de bénéficiaires et brutes pour les embauches du trimestre, en milliers

	Embauches semestrielles						Nombre de bénéficiaires						
	2014	Dont :		2015	Dont :		Niveau de fin d'année			Glissement semestriel			
		S1	S2		S1	S2	2013	2014	2015	2014 S1	2014 S2	2015 S1	2015 S2
Contrat aidé	575	262	313	637	287	351	401	463	521	43	19	38	20
CUI-CAE.....	277	140	137	249	102	147	221	201	208	17	-37	5	2
CUI-CIE	49	24	25	91	40	51	31	30	63	0	-1	16	17
Emploi d'avenir	89	39	50	76	35	42	72	112	121	25	16	8	1
Insertion par l'activité économique.....	160	59	101	221	110	111	78	120	129	1	41	9	-1
Contrat en alternance	444	79	364	460	79	381	590	572	580	-8	-9	-5	13
Contrat d'apprentissage.....	271	38	233	276	34	242	405	387	385	-6	-13	-7	6
Contrat de professionnalisation.....	173	42	131	184	44	139	185	186	195	-3	4	2	7
Autre emploi aidé	776	385	391	835	410	424	393	425	416	32	0	-5	-3
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté...	10	5	5	8	4	4	67	62	51	-4	-1	-7	-4
Contrat de génération.....	17	7	10	15	6	8	15	27	35	5	7	3	4
Autres dispositifs ciblés sur une catégorie de salariés*	562	269	293	640	305	334	104	132	141	30	-2	7	2
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise.....	187	104	83	172	94	78	207	203	190	1	-5	-8	-5
Ensemble des emplois aidés	1 794	726	1 068	1 932	776	1 156	1 384	1 460	1 517	66	10	28	29

* Exonération de cotisations chômage pour l'embauche de jeunes en CDI (560 000 entrées en 2014) et accompagnement des restructurations (allocation temporaire dégressive, 2 000 entrées en 2014).

Concept : les embauches correspondent aux entrées totales dans les dispositifs (entrées initiales + reconductions de contrats).

Champ : personnes en emploi en France métropolitaine (emploi au lieu de travail).

Sources : Agence de services et de paiement (ASP), ACOSS, Dares ; traitement Dares.

en charge : 76 000 contrats ont été signés en 2015, 13 000 de moins qu'en 2014, mais le nombre de bénéficiaires continue à progresser au cours de l'année en raison de la durée plus longue de ces contrats, qui est de 21 mois pour ceux initiés en 2015.

La reprise des embauches en contrats d'apprentissage au 2^e semestre 2015, notamment celle d'apprentis mineurs, dont les employeurs bénéficient de l'aide « TPE jeunes apprentis », a permis de stabiliser le nombre d'apprentis en 2015 (-0,1 %). Le nombre de contrats de professionnalisation est en constante augmentation depuis le 2^e semestre 2014. Au total, 580 000 personnes bénéficient d'un contrat en alternance fin 2015.

Outre ces contrats spécifiques, dérogatoires au droit commun, les mesures ciblées de politique de l'emploi sont principalement des aides aux chômeurs créateurs d'entreprise (190 000 bénéficiaires fin 2015, en baisse de 6,7 %) et des aides pour l'embauche de jeunes en CDI. Celles-ci recouvrent l'exonération de cotisation chômage, mise en place en 2013, qui concerne 137 000 jeunes environ fin 2015, et le contrat de génération, dont le nombre de bénéficiaires atteint 35 000 fin décembre 2015. Les dispositifs ciblés sur les territoires en difficulté (ZFU, ZRR, ZRD...) sont en extinction, et le nombre de salariés bénéficiaires est donc en constante diminution.

Les emplois aidés ont un impact à court terme sur l'emploi et le chômage dans la mesure où une partie des embauches n'aurait pas lieu sans l'aide

de l'État. L'impact en termes de créations nettes d'emploi dans l'économie varie d'un dispositif à l'autre selon l'ampleur des « effets d'aubaine ». Les estimations réalisées (5) suggèrent que la hausse récente du nombre de bénéficiaires d'emplois aidés aurait permis la création nette de 32 000 emplois en 2014 et de 15 000 en 2015. Les emplois aidés auraient ainsi permis de réduire le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A d'environ 19 000 en 2014 et de 13 000 en 2015 (6).

Le taux d'emploi des 15-64 ans se stabilise, mais continue d'augmenter pour les femmes

Le taux d'emploi des 15-64 ans s'établit à 64,4 % au 4^e trimestre 2015 selon les normes du Bureau international du travail (BIT), soit 0,1 point de plus que fin 2014 (tableau 3, encadré 1). Sur un an, il diminue de 0,1 point pour les hommes, et augmente de 0,3 point pour les femmes. Depuis la fin 2009, le taux d'emploi des 15-64 ans a progressé de 0,6 point, alors qu'il avait reculé de 1,2 point entre le début 2008 et la fin 2009.

Le taux d'emploi des 15-24 ans s'établit à 28,5 % fin 2015. Il augmente légèrement par rapport à fin 2014 (+0,2 point), après avoir baissé de 3,6 points depuis début 2008. Le taux d'emploi des 25-49 ans atteint 80,0 % fin 2015. Il diminue de 0,1 point sur un an, exclusivement chez les hommes (-0,4 point, contre +0,2 point pour les femmes). Cette baisse est compensée par une hausse de 0,6 point du taux

(5) L'estimation des effets à court terme sur l'emploi repose sur le lien entre l'emploi et le coût du travail. Pour les mesures du secteur marchand, ce lien est appréhendé à travers des estimations économétriques de l'élasticité de la demande de travail à son coût [6] et les effets sur l'emploi d'un dispositif sont d'autant plus élevés que les aides sont importantes. Pour les mesures du secteur non marchand, l'élasticité retenue est de 1 : un contrat aidé pris en charge à 70 % induira donc 0,7 création nette d'emploi à court terme.

(6) Les effets des dispositifs sur la variation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A sont mécaniquement inférieurs aux effets sur l'emploi, les emplois créés n'étant pas tous attribués à des personnes inscrites auparavant à Pôle emploi en catégorie A.

d'emploi des 50-64 ans, à 59,9 %. Depuis fin 2009, le taux d'emploi des 50-64 ans a augmenté de 6,7 points, en raison notamment du recul de l'âge moyen de départ à la retraite suite aux différentes réformes des retraites.

La part des emplois à durée indéterminée diminue

Au 4^e trimestre 2015, 85,5 % des actifs en emploi salarié ont un emploi stable (CDI du privé ou titulaires et contractuels en CDI de la fonction publique), soit 0,9 point de moins qu'au 4^e trimestre 2014 (graphique 5). Cette diminution est notamment due à la hausse de l'intérim (graphique 2).

En lien avec les variations de l'emploi temporaire, la part des emplois salariés stables avait augmenté de 1,1 point entre le 4^e trimestre 2007 et le 2^e trimestre 2009, puis diminué de 1,2 point jusqu'au 4^e trimestre 2011. Elle avait ensuite été relativement stable jusque fin 2014.

Le taux de sous-emploi reste stable

Fin 2015, 18,8 % des personnes en emploi travaillent à temps partiel, soit 0,1 point de moins que fin 2014 (contre +0,8 point entre fin 2012 et fin 2013). La proportion d'actifs occupés travaillant à temps partiel est nettement plus élevée pour les femmes (30,3 % contre 8,2 % pour les hommes). Pour une partie de ces personnes le temps partiel est subi : elles souhaiteraient travailler davantage et sont disponibles pour le faire. C'est la composante principale du sous-emploi au sens du BIT (encadré 1).

Fin 2015, 1 696 000 personnes sont en situation de sous-emploi (tableau 4), soit 6,5 % des personnes en emploi, comme au 4^e trimestre 2014. Le sous-emploi correspond pour l'essentiel à des situations de temps partiel subi (6,3 % fin 2015, +0,1 point sur un an), et, de façon plus marginale, à des situations de chômage technique ou partiel (7) (0,2 % fin 2015). Fin 2015, la part du sous-emploi dans l'emploi est identique à celle observée fin 2009 (6,5 %), et de 1,1 point plus élevée que début 2008. Les femmes sont plus fréquemment en situation de sous-emploi que les hommes (9,6 %, contre 3,7 %).

Tableau 3
Taux d'emploi par sexe et âge

Données CVS en moyenne trimestrielle, en %

	2008 T1	2009 T4	2014 T4	2015			
				T1	T2	T3	T4
Ensemble							
15-64 ans.....	65,0	63,8	64,3	64,1	64,2	64,4	64,4
15-24 ans.....	31,9	30,0	28,3	28,4	28,4	28,2	28,5
25-49 ans.....	83,6	82,0	80,1	79,7	79,8	80,0	80,0
50-64 ans.....	53,1	53,2	59,3	59,4	59,7	59,9	59,9
Hommes							
15-64 ans.....	69,7	68,0	67,7	67,5	67,5	67,5	67,6
15-24 ans.....	35,1	32,6	30,3	30,1	30,8	29,9	30,4
25-49 ans.....	89,7	87,3	84,6	84,3	84,0	84,3	84,2
50-64 ans.....	56,6	57,0	62,1	62,1	62,3	62,6	62,6
Femmes							
15-64 ans.....	60,4	59,7	61,0	60,9	61,1	61,3	61,3
15-24 ans.....	28,7	27,5	26,3	26,7	25,9	26,5	26,5
25-49 ans.....	77,8	77,0	75,8	75,3	75,7	75,9	76,0
50-64 ans.....	49,8	49,7	56,6	56,8	57,3	57,4	57,4

Note : les 1^{er} trimestre 2008 et 4^e trimestre 2009 sont respectivement des points haut et bas du taux d'emploi.

Concepts : actifs occupés au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.

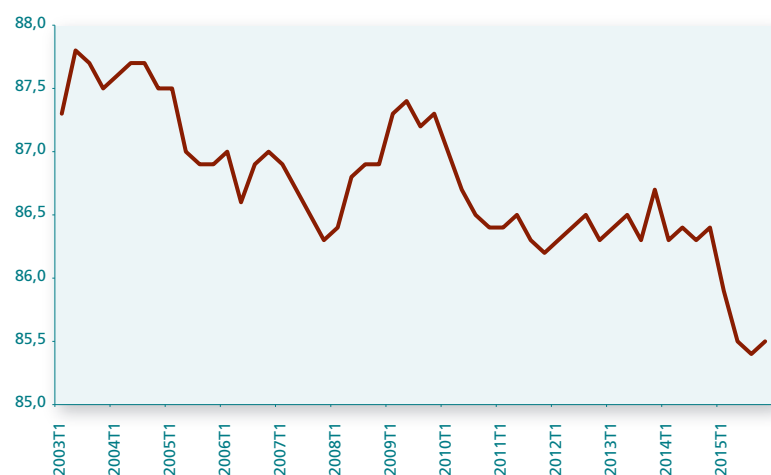
Lecture : au 4^e trimestre 2015, 64,4 % des 15-64 ans sont en emploi.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans à 64 ans de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2008-2015.

Graphique 5
Part des emplois à durée indéterminée dans l'emploi salarié

Données CVS en moyenne trimestrielle, en % du nombre de personnes en emploi salarié



Concepts : activité au sens du BIT ; les emplois stables correspondent aux CDI du secteur privé ou des entreprises publiques, ainsi qu'aux titulaires ou contractuels en CDI de la fonction publique.

Lecture : au 4^e trimestre 2015, 85,5 % des personnes occupant un emploi salarié sont en CDI ou titulaires de la fonction publique.

Champ : actifs occupés en emploi salarié des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2015.

Tableau 4
Part du sous-emploi dans l'emploi total

Données CVS en moyenne trimestrielle, part en % du nombre de personnes en emploi, volumes en milliers

	2008 T1	2009 T4	2014 T4	2015				Nombre au T4 (en milliers)
				T1	T2	T3	T4	
Temps partiel, souhait de travailler plus d'heures, disponible pour le faire et à la recherche d'un autre emploi (1)	1,3	1,5	1,4	1,4	1,5	1,4	1,5	387
Temps partiel, souhait de travailler plus d'heures, disponible pour le faire mais sans recherche d'un autre emploi (2)	4,0	4,3	4,8	4,9	4,8	4,9	4,8	1 250
Temps plein, ou temps partiel (autre que les deux cas ci-dessus), en situation de chômage technique ou partiel (3)	0,1	0,8	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	59
Total des personnes en situation de sous-emploi (1) + (2) + (3)	5,4	6,5	6,5	6,6	6,6	6,6	6,5	1 696
Femmes en situation de sous-emploi.....	8,9	10,0	9,5	9,7	9,9	9,7	9,6	1 201
Hommes en situation de sous-emploi.....	2,1	3,4	3,7	3,6	3,7	3,8	3,7	495

Note : les 1^{er} trimestre 2008 et 4^e trimestre 2009 sont respectivement des points haut et bas du taux d'emploi.

Concept : sous-emploi au sens du BIT.

Note : les chiffres concernant le chômage technique ou partiel issus de l'enquête Emploi peuvent différer de ceux obtenus à partir de données administratives.

Lecture : au 4^e trimestre 2015, 6,5 % des actifs occupés sont en situation de sous-emploi, 6,3 % en temps partiel subi et 0,2 % au chômage technique ou partiel.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2008-2015.

(7) Selon les déclarations des individus à l'enquête Emploi.

Sources statistiques, méthodes d'élaboration et définition des indicateurs

L'Insee publie des données sur l'emploi à partir de deux sources : les **estimations d'emploi** d'une part et l'enquête Emploi d'autre part. Les estimations d'emploi constituent la source de référence en matière de suivi conjoncturel de l'emploi. L'**enquête Emploi** permet de caractériser les personnes en emploi ainsi que les emplois occupés, et de calculer les taux d'emploi selon les caractéristiques individuelles.

Les estimations d'emploi sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques d'origine administrative [16]. Ces sources s'appuient sur les déclarations sociales réalisées par les employeurs. Elles permettent de mesurer l'emploi au lieu de travail au sens du BIT dit « répertorié » : tout emploi déclaré dans les données administratives est comptabilisé.

Les **estimations d'emploi définitives de fin d'année** sont issues des Déclarations annuelles de données sociales (base « DADS grand format ») pour les salariés (secteur privé, entreprises publiques, fonction publique et salariés des particuliers employeurs) et de la base « Non-salariés » construite à partir des données de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss) et de la Mutualité sociale agricole (MSA). Dans les estimations d'emploi, les multiactifs, c'est-à-dire les personnes qui occupent plusieurs emplois à une même date (soit parce qu'ils sont salariés et ont plusieurs employeurs, soit parce qu'ils sont à la fois non-salariés et salariés), ne sont comptés qu'une seule fois, au titre de leur emploi principal, qui correspond à celui qui leur procure la plus forte rémunération sur l'année.

Les **estimations trimestrielles d'emploi** sont élaborées sur le champ plus restreint des salariés hors agriculture et hors emploi public des secteurs non marchands (administration, éducation, santé, action sociale) [17]. Elles mobilisent les données issues des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC) centralisés par l'Acoss pour l'emploi salarié hors intérim et de la Dares-Pôle emploi pour l'intérim. Sur la période non couverte par les estimations annuelles définitives, les estimations trimestrielles d'emploi sont établies sous l'hypothèse que les comportements de multiactivité sont stables par rapport à ceux observés sur le passé récent.

Le suivi du **chômage et de son halo**, des **taux d'activité** et d'**emploi**, du **sous-emploi** se fonde sur l'enquête Emploi. Seule source statistique permettant de mesurer le chômage au sens du BIT, l'enquête Emploi est effectuée par l'Insee tout au long de l'année depuis 2003 (auparavant l'enquête était annuelle) auprès des ménages : les personnes vivant en collectivité (foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons, maisons de retraite) ne sont pas interrogées. Environ 100 000 personnes de 15 ans ou plus répondent chaque trimestre en France métropolitaine. Les résultats sont publiés en moyenne sur le trimestre et comportent comme toutes les enquêtes par sondage une marge d'erreur (+/- 0,3 point pour le taux de chômage, en niveau comme en évolution trimestrielle).

La population active occupée (en emploi) comprend les personnes ayant exercé une activité rémunérée, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence (précédant juste l'interrogation du ménage), ainsi que celles pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes (congé maladie de moins d'un an, congés payés, congé de maternité/paternité, formation rémunérée par l'employeur, chômage technique ou partiel, etc.). Parmi les personnes qui ne sont pas en emploi, sont considérées comme chômeurs au sens du BIT les personnes disponibles pour prendre un emploi dans les 15 jours et qui, soit ont fait des démarches de recherche d'emploi dans le mois précédent, soit ont déjà trouvé un emploi commençant dans les trois mois suivants. Enfin, les inactifs sont les personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage.

Le taux d'activité (respectivement taux d'emploi, part de chômage) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux de chômage rapporte quant à lui le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée.

Enfin, on définit deux catégories intermédiaires. Le halo autour du chômage est composé de personnes inactives au sens du BIT qui soit recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, soit souhaitent travailler mais ne recherchent pas d'emploi, qu'elles soient disponibles ou non. Le sous-emploi au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel).

Le **taux d'activité « sous-jacent »** d'une classe d'âge, moyenne des taux d'activité par âge détaillé, est le taux d'activité qu'aurait connu la classe d'âge si la taille de chaque génération qui la compose était identique. C'est un indicateur pertinent pour commenter les évolutions dès que les générations considérées sont de tailles différentes et que les taux d'activité par âge au sein de la classe d'âge varient sensiblement. C'est le cas pour les 50-64 ans entre 1996 et 2010, avec le vieillissement des premières générations du baby-boom.

Les niveaux d'emploi, estimés à partir des estimations d'emploi ou à partir de l'enquête Emploi, diffèrent pour des raisons notamment de champ (ménages ordinaires uniquement pour l'enquête Emploi, emploi au lieu de travail pour les estimations d'emploi et au lieu de résidence pour l'enquête Emploi), de mise en œuvre opérationnelle des concepts (emploi rémunéré dans les sources administratives incluant certaines situations d'absences longues au travail, non retenues dans l'enquête), de sous-déclaration potentielle de certains types d'emploi de courte durée dans l'enquête Emploi, notamment en cas de réponse par une tierce personne.

La **population active** « au sens de la comptabilité nationale » est définie comme la somme de l'emploi résultant des estimations d'emploi et du chômage au sens du BIT. Elle est appréhendée en moyenne trimestrielle, moyenne estimée pour l'emploi comme la demi-somme de la fin du trimestre considéré et du précédent.

Les **demandeurs d'emploi sont les personnes inscrites à Pôle emploi** [18]. Ils sont répartis en différentes catégories selon leur situation. Les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi sont en catégorie A s'ils n'ont pas travaillé au cours du mois, B s'ils ont travaillé 78 heures ou moins, ou C s'ils ont travaillé plus de 78 heures. Les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi sont en catégorie D s'ils ne sont pas en emploi (stage, formation, maladie...) ou E s'ils sont en emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés). Jusqu'à fin 2012, des personnes pouvaient être dispensées de recherche d'emploi ; elles continuaient alors à percevoir leur allocation sans être inscrites sur les listes de Pôle emploi.

Les statistiques relatives aux demandeurs d'emploi sont issues de la statistique mensuelle du marché du travail (STMT), produite mensuellement par la Dares et Pôle emploi à partir des fichiers opérationnels de Pôle emploi. Les motifs de sortie, imparfaitement connus à partir de cette source, peuvent être mesurés à partir de l'enquête Sortants réalisée chaque trimestre par la Dares et Pôle emploi.

DIMINUTION DE 0,2 POINT DU TAUX DE CHÔMAGE EN MÉTROPOLE EN 2015

Fin 2015, le taux de chômage s'établit à 10,2 % en France et à 9,9 % en métropole

Au 4^e trimestre 2015, le taux de chômage au sens du BIT (encadré 1) s'établit à 10,2 % de la population active en France entière (hors Mayotte) (tableau 5), après 10,5 % au 4^e trimestre 2014. En France métropolitaine, le taux de chômage diminue de 0,2 point entre fin 2014 et fin 2015, notamment entre le 3^e et le 4^e trimestre (-0,3 point) : il atteint 9,9 % fin 2015, soit 2 848 000 personnes au chômage au sens du BIT (8). Après avoir fortement augmenté entre début 2008 et fin 2009 (+2,3 points), le taux de chômage avait légèrement diminué entre fin 2009 et le 2^e trimestre 2011 (-0,4 point), avant d'augmenter de nouveau jusqu'au 4^e trimestre 2014 (+1,4 point).

Le taux de chômage diminue principalement pour les femmes

La baisse du taux de chômage entre les 4^e trimestres 2014 et 2015 est plus marquée pour les femmes (-0,3 point, contre -0,1 point pour les hommes) (graphique 6). Au 4^e trimestre 2015, 10,4 % des hommes et 9,4 % des femmes actifs sont au chômage au sens du BIT. Jusqu'à fin 2009, le taux de chômage des hommes était toujours inférieur à celui des femmes, l'écart se réduisant toutefois tendanciellement [8]. Les effets de la crise ont ensuite davantage touché les hommes, les pertes d'emploi étant concentrées dans l'industrie, la construction et l'intérim, secteurs majoritairement masculins. La reprise de l'intérim fin 2009 puis son nouveau recul mi-2011 ont également affecté le taux de chômage des hommes. Depuis la mi-2012, le taux

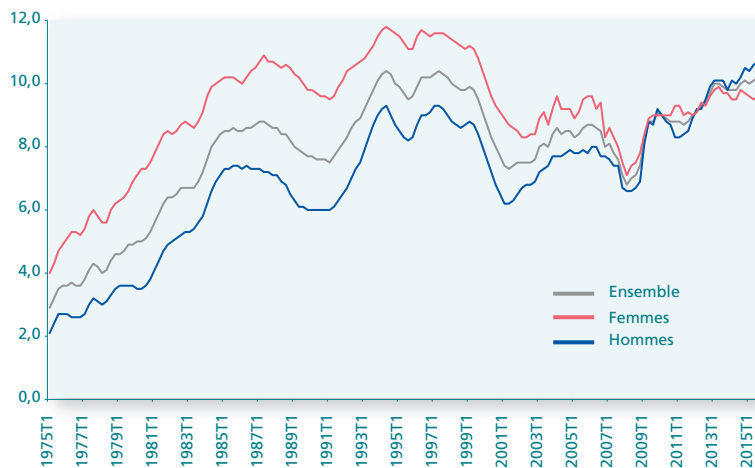
de chômage des hommes est chaque trimestre plus élevé que celui des femmes. Malgré la reprise de l'intérim, l'écart entre les deux taux s'est accru en 2015. À partir du 2^e trimestre 2015, et pour la première fois depuis que les séries existent (1975), cet écart atteint ou dépasse 1 point en faveur des femmes.

Le taux de chômage diminue plus fortement pour les 25-49 ans que pour les jeunes et les seniors

Le taux de chômage des 15-24 ans s'établit à 23,9 % de la population active au 4^e trimestre 2015, quasi stable par rapport à fin 2014 (-0,1 point), dans un contexte de progression modérée du nombre de jeunes en alternance ou en emploi d'avenir.

Graphique 6
Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe

Données CVS en moyenne trimestrielle, en %



Concept : activité au sens du BIT.

Note : estimation à +/- 0,3 point près du taux de chômage, estimation à +/- 0,3 point près de l'évolution du taux de chômage d'un trimestre à l'autre.

Lecture : au 4^e trimestre 2015, 9,9 % des actifs sont au chômage au sens du BIT.

Champ : actifs des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2015.

Tableau 5
Taux de chômage au sens du BIT par sexe et âge

Données CVS en moyenne trimestrielle, taux en % et volumes en milliers

	2008 T1	2009 T4	2014 T4	2015				Nombre au T4 (en milliers)
				T1	T2	T3	T4	
France entière	7,2	9,5	10,5	10,4	10,4	10,5	10,2	-
France métropolitaine								
Ensemble	6,8	9,1	10,1	10,0	10,1	10,2	9,9	2 848
Moins de 25 ans.....	17,0	23,2	24,0	24,1	23,6	24,3	23,9	648
25 à 49 ans.....	6,2	8,1	9,5	9,5	9,4	9,5	9,2	1 647
50 ans ou plus.....	4,1	5,7	6,8	6,5	7,0	7,1	6,7	554
Hommes	6,6	9,2	10,5	10,4	10,6	10,7	10,4	1 553
Moins de 25 ans.....	16,8	24,5	25,4	25,6	23,8	25,4	25,5	379
25 à 49 ans.....	5,7	7,9	9,6	9,6	9,8	9,7	9,5	874
50 ans ou plus.....	4,3	5,7	7,3	6,8	7,7	7,9	7,2	301
Femmes	7,1	9,0	9,7	9,6	9,5	9,6	9,4	1 295
Moins de 25 ans.....	17,3	21,6	22,3	22,4	23,3	23,0	22,0	270
25 à 49 ans.....	6,7	8,4	9,5	9,3	9,0	9,2	9,0	773
50 ans ou plus.....	3,9	5,8	6,4	6,2	6,3	6,3	6,3	253

Note : les 1^{er} trimestre 2008 et 4^e trimestre 2009 sont respectivement des points haut et bas du taux d'emploi.

Concepts : activité au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4^e trimestre 2015, 648 000 personnes âgées de moins de 25 ans sont au chômage au sens du BIT, soit un taux de chômage de 23,9 %.

Champ : actifs des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2008-2015.

(8) Au 1^{er} trimestre 2016, le taux de chômage est resté stable, en France métropolitaine (9,9 %) comme sur l'ensemble du territoire hors Mayotte (10,2 %) [7].

Après un pic à 25,4 % des actifs fin 2012, le taux de chômage des 15-24 ans avait diminué tout au long de l'année 2013 (-2,4 points), année où les jeunes avaient notamment bénéficié de la mise en place des emplois d'avenir, dédiés à ceux d'entre eux qui sont sans qualification ou peu diplômés. Il avait ensuite augmenté de 1,0 point en 2014 (graphique 7).

Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit en partie la spécificité des moins de 25 ans sur le marché du travail. Un grand nombre d'entre eux poursuivent des études sans travailler ni rechercher un emploi à côté ; ils sont de ce fait inactifs et ne sont pas inclus dans le dénominateur du taux de chômage. De plus, parmi les actifs de 15-24 ans, les peu diplômés, qui sont les plus touchés par le chômage, sont surreprésentés car ils entrent plus tôt sur le marché du travail que les diplômés. Si on se rapporte à la population de la tranche d'âge (part de chômage), 8,9 % des 15-24 ans sont au chômage fin 2015, soit une proportion proche de la proportion de chômeurs dans la tranche d'âge des 25-49 ans (8,2 % au 4^e trimestre 2015).

Le taux de chômage des 25-49 ans a diminué de 0,3 point entre fin 2014 et fin 2015, et celui des seniors de 50 ans ou plus a baissé moins fortement (-0,1 point). Ils s'établissent respectivement à 9,2 % et 6,7 % de la population active correspondante au 4^e trimestre 2015.

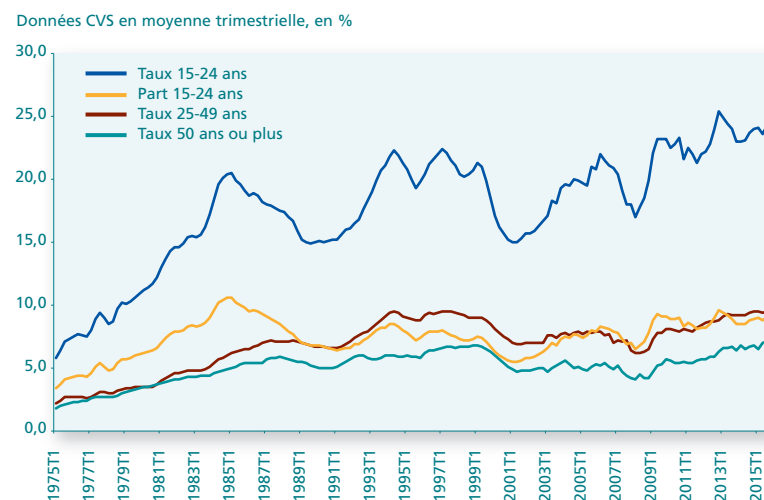
Le nombre de personnes appartenant au halo autour du chômage est stable

Fin 2015, 1,4 million de personnes appartiennent au halo autour du chômage (encadré 1, graphique 8), un nombre quasiment identique à celui de fin 2014 (+3 000). Sur la même période, le nombre de chômeurs BIT a diminué de 63 000. De début 2008 à fin 2015, l'augmentation du nombre de personnes appartenant au halo autour du chômage (+257 000, soit +22 %) a été moins rapide que celle du nombre de chômeurs (+948 000, soit +50 %), l'évolution de ces derniers étant davantage liée au cycle économique [9].

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A ralentit

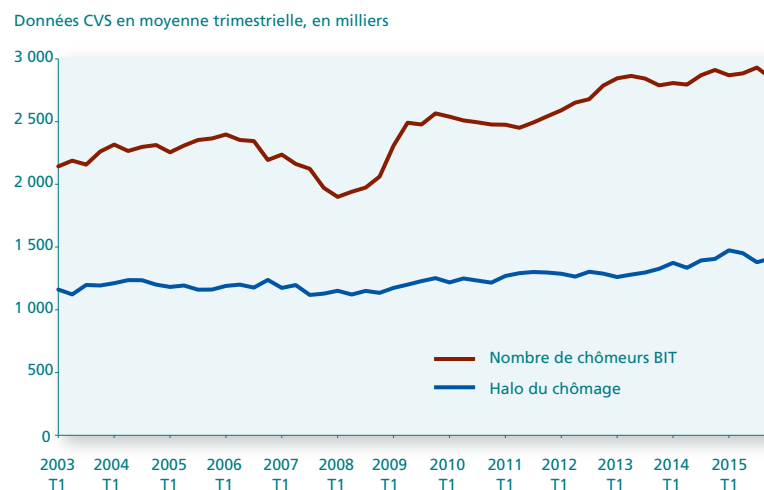
Au cours de l'année 2015, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, qu'ils soient ou non tenus de rechercher un emploi (catégories A à E, encadré 1), a continué de s'accroître (+5,1 % entre fin 2014 et fin 2015 en France métropolitaine, soit +300 000). Fin 2015, 6 177 000 demandeurs d'emploi étaient, toutes catégories confondues, inscrits à Pôle emploi en France métropolitaine (tableau 6). Les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi et de chômeurs au sens du BIT diffèrent depuis fin 2012 (encadré 2).

Graphique 7
Taux de chômage au sens du BIT par tranche d'âge



Concept : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.
Lecture : au 4^e trimestre 2015, 23,9 % des actifs de moins de 25 ans sont au chômage au sens du BIT.
Champ : actifs des ménages de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2015.

Graphique 8
Le chômage au sens du BIT et son halo



Concept : chômage au sens du BIT.
Champ : population des ménages de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2015.

Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) a augmenté un peu moins fortement en 2015 qu'en 2014 (+260 000, soit +5,0 % en 2015, contre +311 000, soit +6,3 % en 2014) (graphique 9). Depuis juin 2015, le classement dans les catégories a été amélioré, avec notamment un meilleur repérage des situations de formation. Ceci a contribué au moins en partie au ralentissement du nombre de personnes inscrites en catégorie A, B, C [10]. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'établit à 5 478 000 fin 2015 en France métropolitaine. Parmi ces demandeurs d'emploi, le

Tableau 6

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et dispensés de recherche d'emploi indemnisés

Données CVS-CJO en fin de trimestre, en milliers

	Déc. 2015	Glissements trimestriels (en fin de trimestre)				Variation déc-15 / déc-14	Évolution déc-15 / déc-14 (en %)
		T1	T2	T3	T4		
Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E)	6 177	76	109	51	64	300	5,1
Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) :	5 478	77	91	39	53	260	5,0
N'ayant exercé aucune activité réduite (catégorie A).....	3 581	22	36	0	31	88	2,5
En activité réduite courte (catégorie B)	715	8	17	12	-2	36	5,3
En activité réduite longue (catégorie C)	1 183	47	38	27	24	136	13,0
Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :	699	-1	18	12	11	40	6,1
En stage, maladie, formation... (catégorie D).....	274	2	0	0	-5	-3	-1,1
En emploi (dont contrats aidés, catégorie E).....	425	-3	18	13	16	43	11,3
Demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C depuis un an ou plus.....	2 470	56	63	53	43	215	9,5
Dispensés de recherche d'emploi (DRE) indemnisés	15	-5	-2	-3	-4	-15	-50,0

Champ : France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT (demandeurs d'emploi) ; Pôle emploi, FNA (DRE indemnisés) ; calcul des CVS-CJO Dares (demandeurs d'emploi et DRE indemnisés).

nombre de ceux qui sont inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus a augmenté de 215 000 en 2015 (+9,5 %) pour atteindre 2 470 000. Ils représentent 45,1 % des catégories A, B, C, soit +1,9 point par rapport à fin 2014.

Parmi les personnes inscrites en catégories A, B, C, environ deux tiers, soit 3 581 000 fin 2015, n'ont exercé aucune activité dans le mois (catégorie A). Ce nombre a augmenté de 88 000 en 2015 (+2,5 %), soit une augmentation sensiblement plus faible (9) qu'en 2014 (+185 000, soit +5,6 %) (10). En 2015, la hausse du nombre d'inscrits en catégorie A a été plus prononcée pour les femmes (+3,4 %, soit +56 000) que pour les hommes (+1,7 %, soit +32 000). Fin 2015, on compte, parmi les demandeurs d'emploi en catégorie A, 181 000 hommes de plus que de femmes.

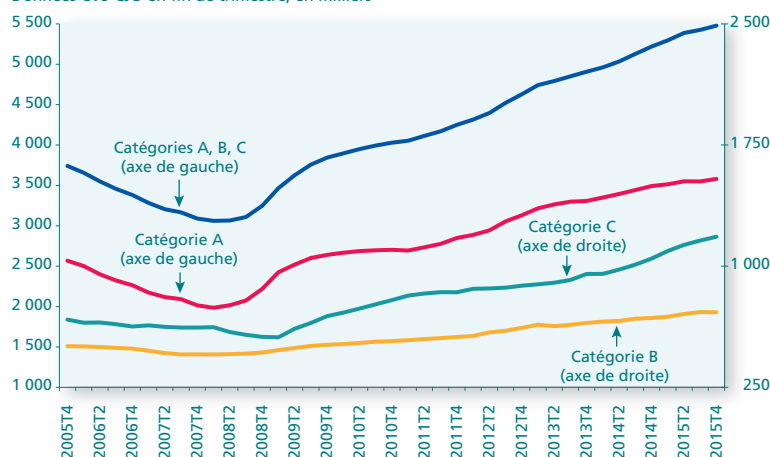
Parmi les inscrits tenus de rechercher un emploi fin décembre 2015, 1 898 000 ont exercé une activité réduite dans le mois (catégories B et C). La pratique d'une activité réduite correspond souvent à des emplois courts ou à temps partiel, sous forme de CDD, de missions d'intérim ou de travail occasionnel [11]. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite a continué de s'accélérer en 2015 : +171 000 sur l'année (+9,9 %), contre +126 000 (+7,9 %) en 2014. Le nombre de demandeurs d'emploi a crû beaucoup plus fortement pour les catégories B et C (+9,9 %) que pour la catégorie A (+2,5 %) (graphique 9). En 2015, le nombre de personnes exerçant une activité réduite longue (plus de 78 heures par mois, catégorie C) a augmenté nettement plus rapidement que celui des demandeurs d'emploi en activité réduite courte (de 78 heures ou moins par mois, catégorie B) : respectivement +136 000 inscrits (+13,0 %) et +36 000 inscrits (+5,3 %).

En décembre 2015, 3,4 % des demandeurs d'emploi qui étaient en catégories A, B, C à la fin du mois précédent sont sortis pour reprendre un

Graphique 9

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Données CVS-CJO en fin de trimestre, en milliers



Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT ; calcul des CVS-CJO Dares.

emploi, soit la même proportion qu'en décembre 2014. Depuis décembre 2014, le taux de sortie pour reprise d'emploi est quasi stable, alors qu'auparavant il était en baisse depuis la mi-2008 : fortement au début de la crise entre mars 2008 et mars 2009 (-2,1 points entre mars 2008 et mars 2009), puis plus modérément ensuite (-1,3 point entre mars 2009 et décembre 2014) (graphique 10) [12].

Fin 2015, 699 000 demandeurs d'emploi ne sont pas tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi : ils sont soit en emploi, notamment en emploi aidé ou en création d'entreprise (425 000 personnes, catégorie E), soit sans emploi (274 000 personnes, catégorie D) (tableau 6). Cette dernière catégorie comprend les demandeurs d'emploi en stage, en formation ou en maladie, ainsi que les

(9) Les nouveaux traitements mis en place à partir de juin 2015 ont eu un impact à la baisse sur le nombre de demandeurs d'emploi de la seule catégorie A, mais l'ampleur de cet impact n'est susceptible d'expliquer qu'une petite partie du ralentissement de la croissance de cette catégorie en 2015 (voir [10], partie 1).

(10) Entre les moyennes des 4^e trimestres 2014 et 2015, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a été de +103 000 en France métropolitaine. Dans le même temps, le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) a diminué de 63 000 (encadré 2).

personnes bénéficiant d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) après un licenciement économique [13]. Les nouveaux traitements (11) mis en place par Pôle emploi à partir de juin 2015 pour mieux classer certains demandeurs d'emploi dans la catégorie correspondant à leur situation ont eu un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi en catégories D et E.

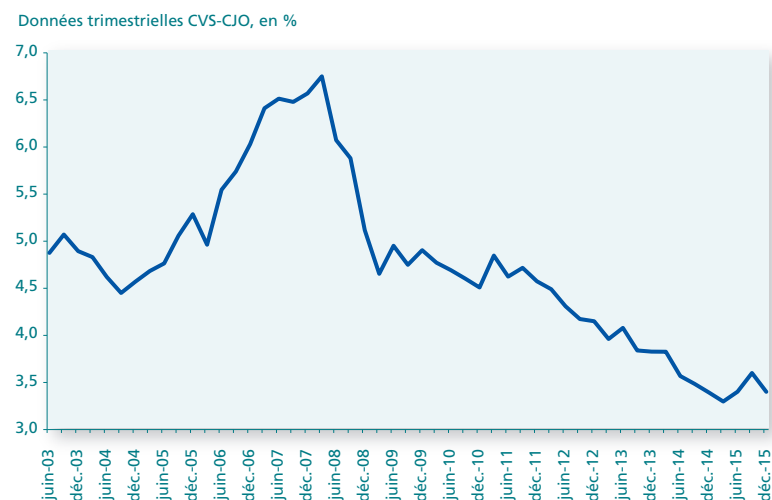
111 000 ACTIFS SUPPLÉMENTAIRES EN 2015

La hausse de la population active est moindre qu'au cours des années 2011-2014

La population active regroupe les personnes en emploi et les chômeurs. Elle est ici calculée comme la somme de l'estimation d'emploi issue des sources administratives évaluée en moyenne trimestrielle, et du chômage au sens du BIT issu de l'enquête Emploi (encadré 1). Le nombre de chômeurs au sens du BIT a diminué de 63 000 personnes entre le 4^e trimestre 2014 et le 4^e trimestre 2015, après une hausse en 2014 (+122 000) et une quasi stabilité en 2013 (+2 000). L'emploi total a sensiblement progressé : en moyenne, au 4^e trimestre 2015, 174 000 personnes de plus qu'au 4^e trimestre 2014 étaient en emploi (après +60 000 en 2014 et +125 000 en 2013). Au total, la population active a donc augmenté de 111 000 personnes en 2015, soit moins qu'au cours des quatre années précédentes (+182 000 en 2014, +125 000 en 2013 et de l'ordre de +260 000 en 2011 et 2012) (tableau 7) [3].

Les évolutions de la population active résultent de deux facteurs : la démographie et les comportements d'activité. L'effet de la démographie dépend du nombre de personnes en âge de travailler et de la structure par âge de cette population. Les comportements d'activité varient notamment sous l'effet de la conjoncture, de phénomènes tendancielles comme la participation croissante des femmes

Graphique 10
Taux de sortie des catégories A, B, C pour reprise d'emploi



Lecture : 3,4 % des inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C à la fin novembre 2015 sont sortis de ces catégories en décembre 2015 pour reprise d'emploi.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Note : les nouveaux traitements mis en place par Pôle emploi pour mieux classer les demandeurs d'emploi dans la catégorie correspondant à leur situation (pour plus de détail, voir [10], partie 1) ont un impact à la hausse sur le nombre de sorties pour reprise d'emploi. Cet impact est corrigé dans le graphique ci-dessus pour le mois de juin 2015, mais pas pour les mois de septembre et décembre. La rupture de série est cependant très modérée et ne perturbe pas l'interprétation en variation des statistiques (voir [12], encadré 2).

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

au marché du travail ou de l'impact de certaines politiques publiques, notamment les réformes des retraites et les dispositifs de cessations anticipées d'activité à financement public.

La hausse de l'activité des 50-64 ans est moindre qu'en 2014

Au 4^e trimestre 2015, le taux d'activité au sens du BIT (encadré 1) des 15-64 ans s'élève à 71,6 % : un peu plus de trois quarts des hommes et de deux-tiers des femmes en âge de travailler sont actifs. Le taux d'activité des 15-64 ans a été stable entre fin 2014 et fin 2015, baissant légèrement chez les hommes (-0,1 point) et augmentant légèrement pour les femmes (+0,1 point).

Tableau 7
Évolution de la population active, de l'emploi et du chômage

Variation annuelle des moyennes trimestrielles CVS au 4^e trimestre et niveau au T4 2015, en milliers

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Niveau au T4 2015
Population active	14	217	69	255	262	127	182	111	29 695
Emploi	-76	-286	157	190	17	125	60	174	26 847
Rappel : emploi en fin de période	-164	-196	170	142	11	182	36	188	26 882
Chômage.....	90	503	-88	65	245	2	122	-63	2 848

Concept : population active au sens de la comptabilité nationale, moyenne trimestrielle des estimations d'emploi total issues des sources administratives évaluée comme la demi somme de la fin du trimestre précédent et de la fin du trimestre considéré et moyenne trimestrielle du chômage BIT (encadré 1).

Lecture : du 4^e trimestre 2014 au 4^e trimestre 2015, la population active a augmenté de 111 000 personnes (+174 000 emploi, -63 000 chômeurs). Au 4^e trimestre 2015, 29 695 000 personnes sont actives.

Champ : France métropolitaine, emploi au lieu de travail (emploi), ménages (chômage).

Sources : Insee, estimations d'emploi total et enquêtes Emploi 2007-2015.

83,5 % des femmes âgées de 25 à 49 ans sont actives. Après le pic historique de fin 2013, le taux d'activité des femmes d'âge intermédiaire a diminué en 2015 pour la deuxième année consécutive (-0,3 point par rapport à fin 2014). Le taux d'activité des hommes de 25-49 ans (93,0 % au 4^e trimestre 2015) a quant à lui baissé de 0,5 point sur l'année (graphique 11).

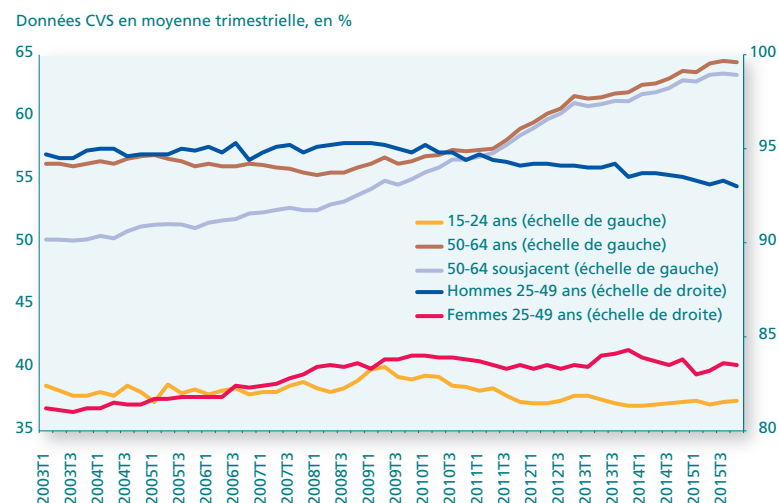
Le taux d'activité des 50-64 ans est de 64,4 % fin 2015 (67,7 % pour les hommes et 61,3 % pour les femmes), progressant de 0,7 point sur l'année, après +1,7 point en 2014 et +0,3 point en 2013. Depuis 2003, le taux d'activité « sous-jacent » des seniors, c'est-à-dire corrigé des effets de structure démographique (encadré 1), montre les mêmes évolutions [14]. Celles-ci sont notamment liées aux réformes des retraites de 1993, 2003 et 2010 (allongement de la durée de cotisation nécessaire à l'obtention du taux plein, assouplissement du cumul emploi-retraite, instauration d'une surcote, recul de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite) et aux mesures de cessation anticipée d'activité à financement public. Fin 2015, 3,6 % des 55-64 ans bénéficient d'une telle mesure (graphique 12). Cette proportion était en baisse chaque année entre fin 2006 et fin 2012, puis elle s'est stabilisée avant d'augmenter en 2015 (+0,6 point). La réforme des retraites de 2010, combinée à l'élargissement des conditions de départ à la retraite pour carrière longue en juillet 2012, a en effet conduit à un rebond des départs anticipés à la retraite pour carrière longue, ce qui a contribué à ralentir la progression du taux d'activité des seniors depuis 2013 [15].

Après avoir augmenté de 0,3 point en 2014, le taux d'activité des jeunes de 15-24 ans s'est quasiment stabilisé en 2015 (+0,1 point), s'établissant à 37,4 % au 4^e trimestre. Auparavant, de mi-2009 à fin 2013, le taux d'activité des jeunes avait baissé de 3,1 points, notamment en raison de l'allongement des études de la rentrée scolaire 2008-2009 à celle de 2011-2012 (12).

L'effet négatif de la démographie est contre balancé par les comportements d'activité

La démographie contribue négativement à l'évolution de la population active des 15-64 ans. En 2015, si les taux d'activité par âge détaillé étaient restés les mêmes que fin 2014, la population active des 15-64 ans se serait réduite de 63 000 personnes (tableau 8). Il en est ainsi depuis 2008, dans une période où les premières générations nombreuses du « baby-boom » (générations des années 1946-1973) arrivent à l'âge de la retraite, alors que des générations moins nombreuses, nées à la fin des années 80 et au début des années 90, entrent sur le marché du travail. En moyenne de 2008 à 2015, la contribution de la démographie à l'évolution de la population active a été de -42 000 personnes par an.

Graphique 11
Taux d'activité par sexe et tranche d'âge



Concepts : activité au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête
Lecture : au 4^e trimestre 2015, le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans est de 83,5 %.
Champ : population des ménages de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2015 ; calcul Dares.

Graphique 12
Poids des mesures de retrait d'activité à financements publics entre 55 et 64 ans



Lecture : fin 2015, 3,6 % des individus de 55 à 64 ans bénéficiaient d'un départ anticipé à la retraite pour carrière longue, 0,2 % d'une dispense de recherche d'emploi et 0,2 % d'une préretraite totale à financement public.
Champ : France métropolitaine.
Sources : Pôle emploi, DSS et Cnam (préretraites publiques) ; Pôle emploi (DRE) ; estimation Dares, données Cnav (DAR) ; Insee (population totale).

La contribution des taux d'activité à l'évolution de la population active des 15-64 ans est positive en 2015, comme chaque année depuis 2007. À population inchangée à chaque âge, la population active des 15-64 ans aurait augmenté de 134 000 personnes en 2015 sous l'effet de la hausse des taux d'activité (tableau 8). Cette contribution positive s'explique par les comportements d'activité des 50-64 ans (+79 000) et des 15-24 ans (+64 000), la contribution de la tranche d'âge intermédiaire étant quasi nulle (-9 000).

(12) De la rentrée scolaire 2008-2009 à la rentrée scolaire 2011-2012, l'espérance de scolarisation (études scolaires et universitaire y compris apprentissage) de 15-29 ans a augmenté de 1,7 mois (Métropole+DOM hors Mayotte)

Depuis 2004, le taux d'activité sous-jacent des 50-64 ans a augmenté quasi continûment et fortement sur l'ensemble de la période (environ +1 point par an en moyenne). Depuis 2008 et à l'exception de 2013, cette présence accrue des seniors sur le marché du travail a apporté chaque année la contribution la plus élevée à l'augmentation de la population active. Avec une augmentation du taux d'activité « sous-jacent » de seulement 0,4 point, cette contribution de +79 000 en 2015 est cependant la plus faible depuis 2008, toujours à l'exception de 2013.

Les seniors âgés de 65 ans ou plus sont eux aussi de plus en plus nombreux à être actifs (+40 000 en 2015), en raison à la fois de l'effet de la démographie (les premières générations du baby-boom atteignent 65 ans depuis 2011) et des comportements d'activité (hausse de 0,5 point du taux d'activité « sous-jacent » des 65-69 ans en 2015).

Pour les jeunes, le taux d'activité est quasiment stable en 2015 (+0,1 point), mais cette évolution incorpore en 2015 un effet de structure démographique : le taux d'activité sous-jacent des 15-24 ans est quant à lui en nette hausse (+0,8 point du 4^e trimestre 2014 au 4^e trimestre 2015) (encadré 1).

Tableau 8
Contribution de la démographie et des taux d'activité à la variation de la population active des 15-64 ans

Variation annuelle des moyennes trimestrielles CVS au 4^e trimestre, en milliers

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
15-64 ans									
Variation de la population active.....	81	27	204	46	191	244	114	146	71
Contribution de la démographie	23	-20	-9	-32	-37	-46	-70	-55	-63
Contribution du taux d'activité.....	59	47	213	78	228	291	184	201	134
15-24 ans									
Variation de la population active.....	50	-37	3	-65	-94	22	-56	3	30
Contribution de la démographie	-9	-9	3	-7	-23	-14	-46	-31	-34
Contribution du taux d'activité.....	59	-28	0	-57	-71	36	-10	33	64
25-49 ans									
Variation de la population active.....	4	-58	0	-105	-16	-96	74	-103	-95
Contribution de la démographie	-5	-41	-39	-47	-37	-52	-58	-61	-85
Contribution du taux d'activité.....	9	-17	39	-59	21	-43	132	-41	-9
50-64 ans									
Variation de la population active.....	27	122	201	216	300	318	96	246	136
Contribution de la démographie	37	30	27	22	23	20	34	38	56
Contribution du taux d'activité.....	-9	93	174	194	277	298	62	209	79

Concepts : population active au sens de la comptabilité nationale (encadré 1) ; âge atteint à la date de l'enquête.

Méthode : la population active étant le produit de la population par le taux d'activité, son évolution entre deux dates peut s'écrire comme la somme de deux termes, traduisant pour le premier la contribution de la variation de la population à taux d'activité constant (celui de la première date), et pour le second la contribution de la variation du taux d'activité à population constante (celle de la seconde date) ; pour chaque classe d'âge, le nombre de personnes en emploi est estimé en appliquant la structure par âge observée par l'enquête Emploi (âge atteint à la date de l'enquête) à l'estimation d'emploi total.

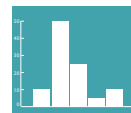
Lecture : en 2015, l'évolution des taux d'activité par âge des 50-64 ans a contribué pour +79 000 à la variation de la population active (à population par âge inchangée, fixée au niveau de fin 2015).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi total et enquêtes Emploi 2007-2015.

Sandra Bernard (Dares), Sophie De Waroquier de Puel Parlan (Insee),
Jorick Guillaneuf (Insee), Claude Minni (coordination, Dares), Adèle Gouttes (Dares),
Félix Paquier (Dares), Thierry Ziliotto (DARES).

Données des graphiques et tableaux
accessibles au format excel



DARES ANALYSES

est éditée par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**

Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**

Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares :

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

- [1] Dares (2015), « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2014 », *Dares Analyses* n° 050, juillet.
- [2] Lebrault G. (2016), « L'emploi intérimaire poursuit sa hausse au 4^e trimestre 2015 », *Dares Indicateurs* n° 018, mars.
- [3] Insee (2016), « Fiches emploi et chômage », *Note de conjoncture*, juin.
- [4] Insee (2010), « Comment expliquer les évolutions de l'emploi depuis le début de la crise ? », *Dossier de la Note de conjoncture*, décembre.
- [5] M. Rey (2015), « Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir en 2014 : des bénéficiaires plus nombreux malgré des recrutements en baisse », *Dares Analyses* n° 064, septembre.
- [6] Dares (1996), « 40 ans de politique de l'emploi », *la Documentation française*.
- [7] Insee (2016), « Résultats de l'enquête Emploi au premier trimestre 2016 », *Informations rapides* n° 130, mai.
- [8] Minni C. (2015), « Femmes et hommes sur le marché du travail : les disparités se réduisent mais les emplois occupés restent très différents », *Dares Analyses* n° 017, mars.
- [9] Bessone A.-J., Cabannes P.-Y., Marrakchi, A. (2016), « Halo autour du chômage : une population hétérogène et une situation transitoire », Insee Référence Emploi, chômage, revenus du travail.
- [10] Dares, Pôle emploi (2015), « Incidents et changements de procédure ayant eu un impact sur les statistiques mensuelles de demandeurs d'emploi » : http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/incidents_chgts_procedure.pdf
- [11] Ourliac B., Rochut J. (2013), « Quand les demandeurs d'emploi travaillent. Avec la crise, le nombre de demandeurs d'emploi en activité atteint son plus haut niveau », *Dares Analyses* n° 002, janvier.
- [12] Bernardi V., Poujouly C. (2016), « Les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en décembre 2015 », *Dares Indicateurs* n° 034, juin.
- [13] Séries statistiques des dispositifs publics d'accompagnement des restructurations, Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/les-dispositifs-publics-d-accompagnement-des-restructurations-les-series>
- [14] Minni C. (2016), « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2014 : plus d'un actif sur deux parmi les 55-64 ans », *Dares Analyses* n° 007, janvier.
- [15] Marioni P., Merlier R. (2016), « Les cessations anticipées d'activité en 2014 : une hausse limitée par une progression moindre des retraites anticipées », *Dares Analyses* n° 024, mai.
- [16] <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-estimations-emploi.htm>
- [17] <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=30&date=20160609>
(note méthodologique simplifiée dans le bandeau de droite)
- [18] Une documentation méthodologique complète est disponible sur le site de la Dares : http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/documentation_stmt_methodo.pdf
- [19] Debauche E., Deroyon T., Mikol F., Valdelièvre H. (2007), « Analyse de l'évolution des statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE de la mi-2005 à la fin 2006 », *Document d'études* n° 128, Dares, août.
- [20] Debauche E., Deroyon T., Mikol F. (2008), « Retour sur l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en 2005 et 2006 », *Document d'études* n° 142, Dares, décembre.
- [21] Fontaine M., Le Barbançon T. (2012), « Évaluation du suivi mensuel personnalisé mis en place par l'ANPE en 2006 », *Document d'études* n° 175, Dares, décembre.
- [22] Insee (2016), « Comparaison sur la période récente entre l'évolution du chômage au sens du BIT et celle du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi », *Note de conjoncture* de juin.

Chômeurs au sens du BIT et demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi

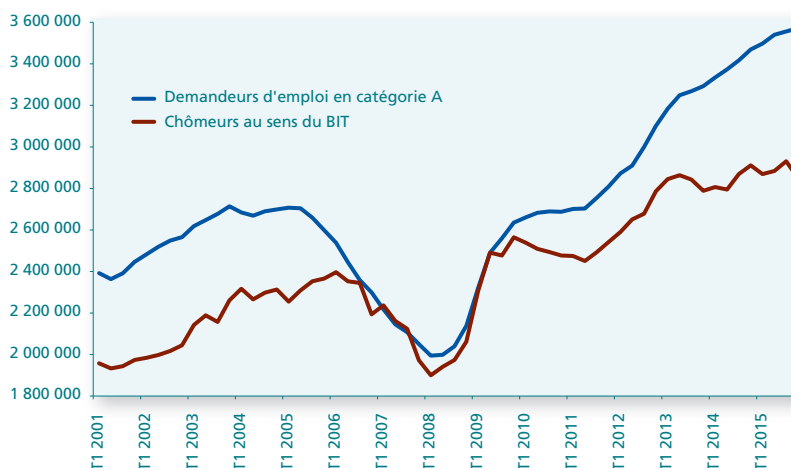
Le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) et l'inscription à Pôle emploi sont deux concepts différents. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence (sauf si elle est temporairement absente de son emploi), est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee qui interroge un échantillon représentatif de la population (encadré 1). L'inscription sur les listes de Pôle emploi résulte quant à elle d'une démarche administrative. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi est connu par la statistique mensuelle du marché du travail (STMT), source exhaustive issue des fichiers de gestion des listes et produite par Pôle emploi et la Dares (1). La catégorie A correspond aux demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois (encadré 1).

L'inscription à Pôle emploi en catégorie A et le chômage au sens du BIT sont deux réalités a priori proches. Par exemple, une personne en emploi n'est ni en catégorie A, ni au chômage au sens du BIT. De même, une personne en formation non disponible pour travailler n'est ni inscrite en catégorie A, ni chômeuse au sens du BIT. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, lorsque le nombre de personnes en emploi ou en formation croît, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et celui des chômeurs au sens du BIT ont tendance à baisser. **Cependant, ces deux réalités ne se recouvrent pas parfaitement.** Ainsi, un demandeur d'emploi en catégorie A peut ne pas être chômeur au sens du BIT ; c'est par exemple le cas s'il n'a pas effectué des actes de recherche d'emploi autres que le seul renouvellement de son inscription, le fait d'être inscrit à Pôle emploi n'étant pas considéré en soi comme une démarche active de recherche d'emploi au regard des critères du BIT. Inversement, un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi en catégorie A. C'est le cas notamment d'un chômeur suivi par une mission locale sans être inscrit à Pôle emploi ou d'un chômeur inscrit dans une autre catégorie (par exemple en catégorie D s'il est en contrat de sécurisation professionnelle, ou encore en catégorie B ou C s'il a travaillé dans le mois en dehors de la semaine de référence). **Pour ces raisons, certains événements peuvent affecter le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A sans affecter autant celui des chômeurs au sens du BIT, ou inversement.** En particulier, les réformes ou changements de règles dans le suivi, l'accompagnement ou l'indemnisation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi peuvent avoir un impact sur le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A sans en avoir sur le nombre de chômeurs au sens du BIT.

Au-delà des différences de concepts, des facteurs statistiques sont susceptibles d'expliquer des divergences entre le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et celui de chômeurs au sens du BIT. Le nombre de demandeurs d'emploi est calculé à partir de données administratives exhaustives, tandis que le nombre de chômeurs au sens du BIT est estimé à partir de données d'enquête et comporte donc une marge d'incertitude liée au fait que seul un échantillon de la population est interrogé. Les modalités de correction des variations saisonnières diffèrent également entre les deux indicateurs. Ces facteurs ne sont cependant pas de nature à expliquer des écarts persistants ou de grande ampleur entre les deux séries.

Graphique A
Demandeurs d'emploi en catégorie A et chômeurs au sens du BIT

Données en moyenne trimestrielle CVS pour le nombre de chômeurs au sens du BIT ; données en moyenne trimestrielle CVS-CJO pour le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A



Champ : ensemble de la population (demandeurs d'emploi) et population des ménages (chômeurs au sens du BIT) ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT ; Insee, enquêtes Emploi.

(1) Les champs respectifs de l'enquête Emploi et des inscrits à Pôle emploi ne sont pas tout à fait les mêmes : l'enquête Emploi ne couvre que la population des ménages et ne prend donc pas en compte les personnes vivant en collectivité (cités universitaires, foyers de travailleurs...).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et celui des chômeurs au sens du BIT ont souvent évolué de manière relativement similaire (graphique A). On distingue cependant trois périodes où l'ampleur et le sens des évolutions ont été différents :

- Entre le 1^{er} trimestre 2005 et le 3^e trimestre 2006, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a baissé de 349 000 tandis que le nombre de chômeurs au sens du BIT augmentait de 90 000. Cette divergence peut être reliée à des modifications introduites dans le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi à partir de la mi-2005 ([19], [20] et [21]).
- Entre le 4^e trimestre 2009 et le 2^e trimestre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté de 68 000 alors que le nombre de chômeurs au sens du BIT a diminué de 114 000. Cette divergence peut s'expliquer notamment par la fermeture de la dispense de recherche d'emploi (2), la mise en place du Revenu de solidarité active (RSA) (3) et la convention d'assurance chômage d'avril 2009 (4).
- Entre les 4^e trimestres 2012 et 2015, le nombre d'inscrits en catégorie A a augmenté de manière beaucoup plus marquée que le nombre de chômeurs au sens du BIT (respectivement +471 000 et +61 000). Pour la seule année 2015, les effectifs de demandeurs d'emploi en catégorie A ont continué d'augmenter sensiblement (5) (+103 000) alors que le nombre de chômeurs au sens du BIT baissait de 63 000 (6). Selon l'enquête Emploi (7), l'accroissement de l'écart entre le chômage BIT et les inscrits en catégorie A serait dû pour les deux tiers à une hausse des inscrits en catégorie A appartenant au halo autour du chômage, plus précisément souhaitant travailler mais ne recherchant pas activement un emploi, et pour un tiers à une hausse des inscrits en catégorie A inactifs hors halo, c'est-à-dire ne souhaitant pas travailler. Pour les seniors, l'effet des réformes des retraites et l'extinction progressive de la dispense de recherche d'emploi se combinent probablement et contribuent à une partie de l'écart entre DEFM et chômage BIT : certains demandeurs d'emploi seniors, notamment en cas de découragement dans la recherche d'emploi, ne sont pas chômeurs au sens du BIT [22].

Pour les 25-49 ans comme pour les 50 ans ou plus (graphiques C et D), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté en 2015 (respectivement +53 000 et +70 000) ; dans le même temps, le nombre de chômeurs au sens du BIT a diminué pour les 25-49 ans (-67 000), et il a été quasi stable pour les 50 ans ou plus (+2 000). À l'inverse, pour les moins de 25 ans (graphique B), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a diminué (-20 000) tandis que le nombre de chômeurs au sens du BIT était quasi stable (+2 000). Cependant, sur l'ensemble de la période allant du 4^e trimestre 2012 au 4^e trimestre 2015, l'évolution du nombre de chômeurs au sens du BIT est, pour chacune des trois tranches d'âge, plus favorable que celle des demandeurs d'emploi en catégorie A.

Graphiques B, C et D

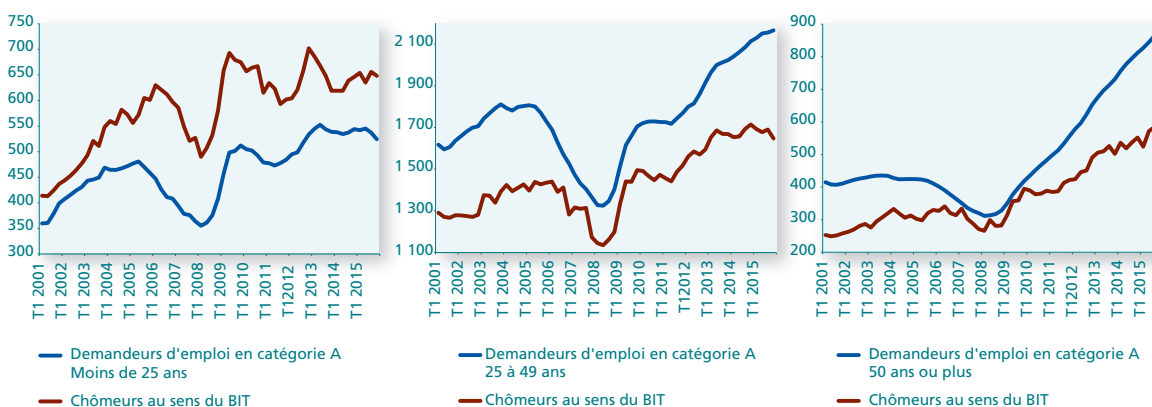
Demandeurs d'emploi en catégorie A et chômeurs au sens du BIT, selon l'âge

B • Moins de 25 ans

C • 25 à 49 ans

D • 50 ans ou plus

Données en moyennes trimestrielles CVS pour le nombre de chômeurs au sens du BIT ; données en moyennes trimestrielles CVS-CJO pour le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A



Champ : ensemble de la population (demandeurs d'emploi) et population des ménages (chômeurs au sens du BIT) ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT ; Insee, enquêtes Emploi.

(2) Cette fermeture, combinée au relèvement de l'âge légal de départ en retraite prévu par la réforme des retraites de 2010, a contribué à rehausser le nombre de seniors en catégorie A, sans que cet effet se répercute entièrement sur les chômeurs au sens du BIT.

(3) Le RSA prévoit d'orienter certains bénéficiaires vers un parcours d'accompagnement vers l'emploi assuré par Pôle emploi, ce qui a pu entraîner une augmentation des inscriptions à Pôle emploi.

(4) Avec cette convention, les personnes justifiant d'une durée d'affiliation comprise entre 4 et 6 mois se sont vu ouvrir des droits à indemnisation. Certaines d'entre elles ont pu s'inscrire sur les listes alors qu'elles ne l'auraient pas fait avant.

(5) Depuis juin 2015, le classement dans les catégories a été amélioré, avec notamment un meilleur repérage des situations de formation. Toutes choses égales par ailleurs, la hausse en 2015 aurait été plus forte sans ce changement.

(6) Au 1^{er} trimestre 2016, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et celle des chômeurs au sens du BIT ont été très proches, de respectivement -5 000 et -3 000 personnes.

(7) Par comparaison entre les chômeurs BIT et les personnes ni en emploi, ni en formation se déclarant inscrites à Pôle emploi, catégorie la plus proche des inscrits en catégorie A et dont le niveau et l'évolution sont comparables à ces derniers depuis 2008.

Les Publications de la DARES en 2016

Dernières parutions • Mai - Juin 2016

DARES indicateurs

Les tensions sur le marché du travail au 1^{er} trimestre 2016

Au 1^{er} trimestre 2016, l'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les flux d'emploi collectés par Pôle emploi aux entrées à Pôle emploi en catégories A, B et C, poursuit sa hausse (+3 %). Sur un an, la tendance est également orientée à la hausse (+12 %). Depuis ce trimestre, l'indicateur se situe à nouveau au-dessus du point bas atteint lors du creux conjoncturel du 1^{er} trimestre 2009 mais reste inférieur de 21 % à sa moyenne de longue période.

La hausse de ce trimestre est portée à la fois par la progression des offres d'emploi collectées par Pôle emploi (+1 %) et par une baisse du nombre des entrées à Pôle emploi (-2 %).

Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi, mesuré par le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi, poursuit la hausse amorcée au 4^e trimestre 2015 (+1 point).

La part des offres d'emploi durables (contrats de plus de 6 mois) augmente faiblement (+0,1 point) pour le septième trimestre consécutif. Sur un an, elle gagne 2 points et se situe à 53 %, soit 8 points au-dessus de sa moyenne de longue période.

Dans le domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics. L'indicateur de tension sur le marché du travail est en hausse au 1^{er} trimestre 2016 (4 %). Cette hausse résulte à la fois d'une augmentation des flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi (+2 %) et d'une baisse des entrées à Pôle emploi de demandeurs d'emploi à la recherche de nouveaux emplois (-2 %). L'indicateur de tension dans le BTP demeure cependant à un niveau très inférieur à sa moyenne de longue période (41 %) et de ce du 1^{er} trimestre 2009 (1 %).

Les tensions sont en hausse au 1^{er} trimestre 2016 dans six des huit métiers du BTP. La hausse est la plus forte pour les « cadres du bâtiment et des travaux publics » (+410 %), les « ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment,

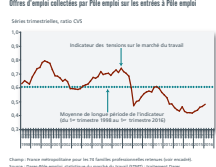


Les tensions sur le marché du travail au 1^{er} trimestre 2016

des travaux publics, du béton et de l'extraction » et les « ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment » (+8 % dans ce dernier domaine professionnel), pour lesquels le nombre des offres collectées augmente nettement (respectivement +7 %, +5 % et +7 %) alors que le nombre d'entrées à Pôle emploi diminue (respectivement -3 %, -3 % et -1 %). Les tensions diminuent légèrement pour les « conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics » (+2 %) et les « techniciens et agents de maîtrise du BTP » (-1 %).

Sur un an, les tensions sur le marché du travail s'inscrivent en forte hausse dans le domaine professionnel du BTP (+31 %) et dans l'ensemble des huit familles professionnelles qui le composent, la hausse est particulièrement prononcée pour les « ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction » (+42 %), les « ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment » (+40 %) et les « cadres du bâtiment et des travaux publics » (+35 %). C'est pour les « ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment » et les « techniciens et agents de maîtrise du BTP » (+26 %) dans ces deux familles professionnelles que la hausse est la plus limitée.

Graphique 1 Offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi



Source : Dares, Pôle emploi, calculs de la Dares sur les données de Pôle emploi, sauf données de l'Insee.

DARES résultats

Évolution des salaires de base par branche professionnelle en 2015

Un ralentissement dans un contexte de faible inflation

Au cours de l'année 2015, l'activité de négociation salariale de branche était peu soutenue, le salaire mensuel de base (SMB) dans les entreprises de 10 salariés ou plus a progressé de 1,2 %, après 1,5 % en 2014. L'indice des prix a augmenté de 0,2 %, après une inflation nulle en 2014. Le pouvoir d'achat du SMB a ainsi continué de progresser, à un rythme réduit (+1,0 %, après +1,4 % en 2014).

Le SMB ralentit dans plus de la moitié des regroupements de branches, particulièrement dans l'habillement, cuir et textile et dans le bâtiment et travaux publics.

Comme d'ordinaire en cas de très faible inflation, l'essentiel des accords de branches n'est limité à intégrer la hausse du Smic dans la grille conventionnelle de rémunération et à relever éventuellement les niveaux supérieurs.

Le SMB décline pour l'ensemble des catégories socio-professionnelles mais demeure plus dynamique pour les cadres que pour les autres salariés.

Des gains de pouvoir d'achat plus modestes

En 2015, le salaire mensuel de base (SMB) (1) de l'ensemble des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur conventionnel (2) a augmenté de 1,2 % en glissement annuel (1), après +1,4 % en 2014 et +1,6 % en 2013 (2). Ce ralentissement du SMB a toutefois permis des gains de pouvoir d'achat. L'indice des prix hors tabac de l'ensemble des ménages a augmenté de 0,2 %, après 0,0 % en 2014 et +0,6 % en 2013. Le pouvoir d'achat du SMB a donc continué de progresser en 2015, mais sur un rythme plus modeste (+1,0 %, après +1,4 % en 2014).

La hausse du salaire mensuel de base a été plus marquée au cours du 1^{er} trimestre : +0,5 %, contre respectivement +0,3 %, +0,2 % et +0,1 % pour les trimestres suivants (tableau 1). En effet, depuis 2010, la revalorisation annuelle du Smic est effectuée au 1^{er} janvier (3), et les augmentations salariales de branche sont le plus souvent programmées en début d'année (4).

Le nombre d'accords salariaux de branche est en baisse pour la troisième année consécutive (4), en lien étroit avec

l'ensemble avec la faiblesse de l'inflation. La hausse annuelle des prix étant contenue en dessous de 2,0 %, le mécanisme de relèvement du Smic en cours d'année n'a pas été déclenché et la revalorisation du Smic du 1^{er} janvier 2015 a été la seule de l'année (3). Il n'a donc pas été nécessaire de signer des accords de branche intermédiaires de mise à niveau des minima conventionnels. Comme cette revalorisation n'est prévue que de l'augmentation légale, sans « coup de pouce », la pression exercée sur la négociation salariale a été faible. Elle a donc surtout eu pour objectif d'acter la revalorisation du Smic et de maintenir, autant que possible, les écarts hiérarchiques de la grille conventionnelle.

L'évolution des salaires de base est, dans cette publication, analysée par branche professionnelle, classées selon la grille des conventions regroupées pour l'information statistique (Cris) (4) (encadré 1) (5).

Un ralentissement du salaire mensuel de base dans plus de la moitié des branches

Le SMB a ralenti dans plus de la moitié des branches regroupées, qui représentent les deux tiers des salariés couverts.

Cette modulation du SMB a été la plus marquée dans l'habillement, cuir et textile (+0,9 % en 2015, après +1,6 % en 2014). Si l'industrie du cuir (14 % des effectifs de ce regroupement) a signé un accord, ni celle du textile, ni celle de l'habillement ne l'ont fait. Le SMB a

(1) Le salaire mensuel de base est défini comme le salaire brut moyen par mois pour un salarié du temps de travail plein (sans avantage en nature). C'est le salaire brut avant toute déduction de cotisations obligatoires, exprimé en euros courants (encadré 1).

(2) Le secteur conventionnel est le secteur au charbon ou au lignite ou au pétrole ou à l'électricité ou à la chaleur ou au gaz ou au nucléaire ou à l'énergie hydraulique ou à l'énergie éolienne ou à l'énergie solaire ou à l'énergie géothermique ou à l'énergie marémotrice ou à l'énergie thermique ou à l'énergie hydraulique ou à l'énergie éolienne ou à l'énergie solaire ou à l'énergie géothermique ou à l'énergie marémotrice ou à l'énergie thermique.

(3) Les accords de branche sont signés au 1^{er} janvier.

(4) Les conventions de branche sont classées par secteur d'activité et par profession.

(5) Les conventions de branche sont classées par secteur d'activité et par profession.

DARES analyses

Formation professionnelle : quels facteurs limitent l'accès des salariés seniors ?

L'accès à la formation décroît avec l'âge. À caractéristiques d'emploi identiques, les plus de 50 ans se forment moins que leurs cadets, leur taux d'accès fléchissant nettement après 55 ans. Ce phénomène s'est cependant légèrement atténué au fil des années, du fait notamment de l'allongement de la vie professionnelle.

Les salariés âgés de 50 ans ou plus sont, en moyenne, plutôt bien informés de l'existence des différents dispositifs de formation professionnelle auxquels ils peuvent prétendre (83 %).

Les seniors sont peu demandeurs de formation : les trois quarts des salariés âgés de 55 ans et plus déclarent ne pas souhaiter suivre une formation (ou une autre formation que celle déjà suivie). Néanmoins, plus de deux tiers des salariés seniors mettent en avant le refus ou l'absence de soutien par leur employeur. Les difficultés personnelles ne sont citées comme raisons principales de l'absence de recours à la formation que par moins de 5 % d'entre eux.

Dans un contexte de vieillissement de la population, le maintien des seniors en emploi est devenu un des objectifs prioritaires des politiques publiques des pays européens (1). En France, les récentes réformes ont augmenté l'âge de la retraite et le nombre d'années nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Le maintien en emploi des salariés les plus âgés dans la vie active est une conséquence de ces réformes et une condition de leur réussite. Parce qu'elle permet d'adapter les compétences des travailleurs en deuxième partie de carrière aux savoirs et savoir-faire requis sur le marché du travail, la formation des salariés seniors est un outil essentiel en ce sens.

L'enquête sur la « Formation des adultes 2012 » (encadré 1) permet d'appréhender l'accès à la formation des individus et en particulier celle des salariés seniors (2) (âgés de 50 ans et plus).

L'importance de l'âge pour l'accès à la formation

En France métropolitaine, en 2012, 61 % des salariés ont suivi au moins une formation, diplômante ou non, au cours de l'année écoulée (encadré 2). Mais le recours à la formation ne concerne pas tous les salariés avec la même intensité (1).

Les salariés seniors se forment moins que leurs cadets : 50 % des salariés âgés de 50 ans ou plus ont participé à une formation non diplômante, pour raisons professionnelles ou personnelles, contre 62 % des moins de 30 ans. De même, les seniors sont moins nombreux à tenter un

diplôme ou un titre reconnu au cours de leur carrière. Ainsi, en 2012, 1 % d'entre eux ont accédé à une formation diplômante dans les 12 derniers mois, contre 4 % pour les salariés entre 30 et 48 ans (graphique 1).

Néanmoins, selon l'enquête Emploi de l'Insee, l'écart entre le taux d'accès à la formation des 50-59 ans et celui de leurs cadets se réduit depuis le milieu des années 2000. Le ratio 30-39 ans/50-59 ans s'élevait à 1,2 en 2012, contre 1,4 en 2006. Ce phénomène tient à un accès légèrement accru des 50-54 ans mais surtout à celui des 55 ans et plus. Il est à relier à l'allongement de la vie professionnelle (2) (graphique 2).

Ce constat des inégalités d'accès à la formation n'est pas nouveau (2, 3) et les enquêtes statistiques réalisées en France auprès des individus (4) témoignent de leur caractère structurel. En plus de l'âge, les caractéristiques des salariés (diplôme, catégorie socio-professionnelle...) ou des employeurs (taille, secteur d'activité) sont des facteurs fondamentaux qui déterminent l'accès à la formation.

(1) 11,6 % des salariés de moins de 30 ans ont suivi une formation au cours de l'année écoulée, contre 61 % des salariés de 50 ans et plus. (2) L'âge des salariés est défini comme l'âge au cours de l'année écoulée. (3) L'âge des salariés est défini comme l'âge au cours de l'année écoulée. (4) L'âge des salariés est défini comme l'âge au cours de l'année écoulée.

(5) L'âge des salariés est défini comme l'âge au cours de l'année écoulée. (6) L'âge des salariés est défini comme l'âge au cours de l'année écoulée.

DARES indicateurs

Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1^{er} trimestre 2016

Résultats définitifs

Fin mars 2016, 84,0 % des salariés travaillent à temps complet dans les entreprises de 10 salariés ou plus, hors agriculture et emplois publics. Pour 13,7 % d'entre eux, le temps de travail est décomposé sous la forme d'un forfait en jours. Pour les autres, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail est de 35,6 heures, 16,0 % des salariés travaillant à temps partiel.

Dans ces mêmes entreprises, l'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) croît de 0,2 % entre les mois de décembre 2015 et de mars 2016, et de 1,2 % sur un an. À titre de comparaison, l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) est stable au cours du 1^{er} trimestre et diminue de 0,1 % entre mars 2015 et mars 2016 (1).

L'indice du salaire horaire de base des ouvriers et des employés (SMB03) progresse de 0,5 % au 1^{er} trimestre de l'année, soit +1,1 % sur un an.

Dans les entreprises de 10 salariés ou plus de l'ensemble de l'économie hors agriculture et hors emplois publics, 84,0 % des salariés travaillent à temps complet à la fin du mois de mars 2016.

Pour 13,7 % des salariés à temps complet (soit 11,5 % de l'ensemble des salariés), le temps de travail est décomposé sous forme d'un forfait en jours (graphique 1). Les secteurs qui recourent le plus au forfait en jours sont ceux des activités financières et d'assurance (13,5 %), ceux de l'information et de la communication et ceux de la fabrication d'équipements électroniques, informatiques et de machines (26,8 % chacun) et ceux de la fabrication de matériels de transport (26,6 %) (tableaux 1 et 2).

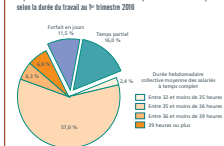
Hors salariés sous le régime du forfait en jours, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail des salariés à temps complet est stable au 1^{er} trimestre 2016 et s'établit à 35,6 heures. Au 31 mars 2016, 82,1 % des salariés à temps complet des entreprises

de 10 salariés ou plus (hors forfait en jours) ont une durée de travail hebdomadaire de moins de 36 heures et 93,3 % des salariés ont une durée de travail de 39 heures ou plus (tableau 1).

C'est dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, dans celui de la construction et dans celui des transports et entreposage que la durée hebdomadaire collective moyenne du travail est la plus élevée : elle approche 37 heures par semaine dans le premier et dépasse 36 heures dans les deux autres (tableau 1).

Fin mars 2016, 16,0 % des salariés des secteurs conventionnels hors agriculture et emplois publics travaillent à temps partiel. Les secteurs où la proportion de salariés à temps partiel est la plus élevée sont l'hébergement et la restauration (31,4 %), et surtout

Graphique 1 Répartition de l'ensemble des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus selon le mode de travail au 1^{er} trimestre 2016



Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Source : Insee, 1^{er} trimestre des entreprises de 10 salariés ou plus, salariés à temps complet hors secteur de l'agriculture, hors secteur des emplois publics, hors indépendants.

Retrouvez toutes les publications de la Dares sur le site : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/>